

Mohamed Sagayar
Moussa
Ecole Normale
Supérieure,
Université Abdou
Moumouni Niamey
mmsagayar@gmail.
com

Éducation à la citoyenneté : étude et analyse des approches pédagogiques dans les écoles du Niger

Citizenship education: a study and analysis of pedagogical approaches in schools in Niger

Résumé

L'enseignement de valeurs et de connaissances peut aider les élèves à devenir des citoyens du monde responsables et capables de comprendre que l'éducation à la citoyenneté mondiale (ECM) est un levier fort pour réfléchir, analyser et développer la conscience critique sur la nature des injustices, tant environnementales que sociales. On se rend compte qu'il y a relativement peu ou pas du tout d'intérêt sur la façon dont les programmes scolaires et les enseignants du Niger développent l'éducation à la citoyenneté pour enseigner des valeurs et des droits humains sans lesquels le développement social, politique et économique n'est pas possible. Dans cet article, nous questionnons le rôle que peut jouer l'éducation à la citoyenneté et le type de formation à envisager. Nous examinons les pratiques et approches pédagogiques utilisées dans les écoles du Niger pour étudier comment les enseignants perçoivent-ils le rôle de l'éducation à la citoyenneté pour déterminer les orientations majeures sur les connaissances, les compétences, les valeurs et les attitudes essentielles que les élèves devraient développer à la suite des situations d'enseignement-apprentissage.

Mots clés : citoyenneté, éducation à la citoyenneté, droits humains, pratiques pédagogiques, approches pédagogiques

Abstract

The teaching of values and knowledge can help students to become responsible global citizens and capable of understanding that global citizenship education (GCE) is a strong lever for reflecting, analyzing and developing critical awareness about the nature of injustices, both environmental and social. There is little or no interest in how school curricula and teachers in Niger are developing citizenship education to teach human values and rights without which social, political and economic development is not possible. In this article, we question the role that citizenship education can play and the type of training that should be considered. We examine pedagogical practices and approaches used in schools in Niger to explore how teachers perceive the role of citizenship education in determining major orientations on the essential knowledge, skills, values and

attitudes that students should develop as a result of teaching-learning situations.

Keywords: citizenship, citizenship education, human rights, educational practices, educational approaches

Introduction

L'accession à l'indépendance politique des Etats Africains a contribué à montrer les limites du système d'enseignement hérité de la domination coloniale. De nombreux problèmes ont vu le jour notamment sur l'articulation des pratiques endogènes des populations et leur ancrage dans les réalités modernes préconisées par le colonisateur. On observe dans nombre d'Etats, qu'il s'agit de transformations superficielles dans le cadre de l'instruction et de l'éducation des enfants, et du rôle des enseignants et de leurs engagements dans de véritables réformes de l'éducation. Au Niger avant l'arrivée du colonisateur, les populations avaient des traditions faites de grandeur, d'unité et de fierté nationale. Durant la période coloniale, des transformations radicales sont apparues pour imposer une vision moderne et des conditions objectives de développement de l'éducation à la citoyenneté, du respect des droits de l'homme, et des inégalités. La colonisation a remis en cause une organisation sociale qui repose sur des valeurs et des orientations qui rappellent aux citoyens que l'éducation à la citoyenneté a pour objectif d'enseigner aux élèves les intérêts divergents d'un monde en perpétuelles transformations, les différentes perceptions et valeurs, les défis à relever, et les choix à faire à l'échelle mondiale. Les élèves doivent être capables de s'approprier ces grands ensembles suffisamment différenciés et de développer leurs propres valeurs et attitudes qui incarnent leur personnalité.

Depuis plus d'une décennie, des crises et des conflits multiformes sont apparus dans la vie des citoyens créant des situations d'instabilité, de déplacements de populations et de fermeture d'écoles. Ce sont des espaces d'apprentissages qui sont détruits mettant ainsi enseignants et élèves sans activités pédagogiques. Les organisations humanitaires s'organisent et mettent en place là où c'est possible des dispositifs d'aide aux populations déplacées et d'accompagnement pédagogique des élèves à travers des alternatives éducatives. Dans ces conditions, on peut voir l'école comme un lieu où l'on peut intégrer dans les programmes d'enseignement-apprentissages des modules sur les questions de paix, des cours de morale et de l'éducation civique à l'éducation à la citoyenneté. Dans cette perspective, des réformes curriculaires pourraient voir le jour en insistant sur la triple dimension civile, politique et sociale de l'éducation à la citoyenneté.

Le texte part du postulat que l'éducation à la citoyenneté peut renforcer les capacités des enseignants et faire de l'école un lieu d'apprentissage du vivre ensemble et de l'ouverture sur le monde. Dans cette perspective, il convient d'étudier et d'analyser les pratiques et approches pédagogiques utilisées en milieu scolaire au Niger.

Les programmes d'enseignement-apprentissages préconisent de mettre à la

disposition des élèves, des éléments de connaissance susceptibles de leur apporter des informations sur les valeurs citoyennes nécessaires à la compréhension des problèmes liés à la dépravation des mœurs dans la société en général et dans les milieux scolaires en particulier. Dans les pratiques de classes, les enseignants sont amenés à créer des espaces de pratiques citoyennes, où ils se retrouvent avec les élèves et sont reconnus comme des citoyens à travers des représentations diverses.

L'école pourrait servir de lieu de socialisation, de champs de débat et d'échange, d'expressions de négociations pour idéalement déboucher sur des choix, des orientations, des positions, voire des projets de société, qui recueillent un certain consensus.

Pour y arriver, les enseignants doivent employer des approches pédagogiques dans leurs classes à même de promouvoir les valeurs sociales et les droits humains et de jouer le rôle d'acteur au centre d'espaces sociaux comme l'école (pour que chaque élève connaisse ses droits et ses responsabilités dans l'institution scolaire), la société et ses structures de gestion (pour que les populations vivent ensemble et participent au développement de leur milieu de vie) au niveau mondiale (pour que chaque citoyen vive, agisse et analyse les enjeux mondiaux de développement).

Dans le cadre de cet article, nous étudions trois grands ensembles qui restent intimement liés. Un premier ensemble qui situe la problématique de l'éducation à la citoyenneté dans une perspective historique. Un deuxième ensemble qui questionne les pratiques et approches pédagogiques dans les classes dans le sens de la formation des élèves. Un troisième et dernier ensemble qui répondra aux questions suivantes :

- quelle formation pour l'éducation à la citoyenneté ?
- comment accompagner les enseignants pour mieux développer les programmes d'enseignement de l'éducation à la citoyenneté en milieu scolaire ?

1. Problématique de l'éducation à la citoyenneté dans une perspective historique

Eduquer à la citoyenneté ne peut se réaliser sans espaces de pratiques citoyennes dans lesquels les individus et les groupes sociaux se reconnaissent et sont reconnus. Dans ces occasions probantes de débats, de partages et de réflexions, des individus s'expriment sur des opinions et des représentations diverses.

L'éducation et l'enseignement dans l'Afrique noire précoloniale sont deux secteurs qui montrent que malgré l'accession à l'indépendance politique des anciennes colonies d'Afrique Noire les système d'enseignement dans les États africains rencontrent d'énormes problèmes. En effet, la présence du colonisateur et ses ambitions étaient déjà annoncées. Dans ce qui suit, nous donnons à voir les orientations du colonisateur qui occulte déjà l'idée de toute forme de citoyenneté

si on est d'accord que la citoyenneté s'inscrit dans la triple dimension de la civilité, du civisme et de la solidarité.

1.1. Démarche méthodologique

Nous signalons d'emblée que notre démarche méthodologique a consisté à apporter des réponses aux questions que l'on se pose sur l'éducation à la citoyenneté et les possibilités qu'elle peut offrir aux pratiques pédagogiques en milieu scolaire. Dans le cadre de ce travail, il s'est agi d'analyser l'éducation à la citoyenneté dans sa dimension historique, avant de faire pour chaque point spécifique une proposition de contenu didactique. A partir de certains faits historiques observés en Afrique de l'Ouest, nous avons analysé les faits saillants en ce qui concerne le Niger, avant de proposer un ancrage institutionnel de l'éducation à la citoyenneté.

1.1. La colonisation de l'Afrique noire : une domination sociale et culturelle

Une domination aux multiples facettes et sans aucune intention véritable de favoriser des perspectives concrètes de mise en œuvre de l'éducation à la citoyenneté dans un contexte de changement historique plutôt subi. L'accession à l'indépendance politique des anciennes colonies d'Afrique Noire a montré l'incapacité des peuples africains à s'engager dans des réflexions sur les conséquences de la domination coloniale. Les États africains ont été assaillis et submergés par de nombreux problèmes auxquels l'absence de réponses a été une première occasion ratée pour penser l'édification de l'Afrique de demain. Ce faux départ a été l'occasion pour le colonisateur de créer les conditions de la mise en place d'une «renaissance culturelle» des pays africains à travers l'instruction et la culture occidentales dans toutes les possibilités qu'elles recèlent. L'Afrique et ses peuples deviennent une cible en proie à des exigences sans aucune possibilité de lutte de libération nationale sur le continent africain.

Dans tous les secteurs, comme dans bien d'autres domaines (social et culturel), Caille. Frédéric & al., (2019, p.116) écrivent que l'Afrique rencontre : L'attitude classique du colonisateur qui, du haut de son mépris souverain des peuples africains, et de son incompréhension des phénomènes sociaux qui se déroulent sous ses yeux (l'un expliquant d'ailleurs l'autre), juge unilatéralement, par rapport à ses propres objectifs, et interprète suivant ses propres intérêts, tel ou tel aspect du comportement des peuples qu'il opprime.

Sur le plan de l'instruction, l'enseignement colonial apparaît comme une évidence qui situe les étapes successives d'un schéma de domination classique qui donne les orientations stratégiques tant sur le plan politique que dans les domaines économique, social et culturel mais aussi à travers le comportement général des communautés africaines.

Les droits humains et les grandes valeurs humaines sont ignorés et font place à des : « « faiseurs de l'histoire », sans compter le reflet de l'idéologie bourgeoise impérialiste et chauvine tendant à accréditer dans l'esprit de l'élève la « grandeur » du seul pays colonisateur à l'exclusion de tout autre » (Caille. Frédéric & *al.* Ibid, 2019, p. 220). Une autre contrainte imposée à l'Afrique consiste à supposer les langues africaines comme des dialectes dont la structure ne peut permettre que quelques adaptations dans les programmes (notamment en histoire, en géographie et en littérature) alors que ces supposés dialectes offrent des possibilités d'apprentissage de savoirs qui stimulent le développement cognitif comme le souligne une étude menée par Mallam Garba et Seydou Hanafiou (2010, p.73) :

Toutes ces évaluations tendent à montrer que non seulement l'enseignement formel en langues nationales est possible mais aussi que l'éducation bilingue est plus performante que toutes les autres formules existantes. Cette supériorité est attestée et documentée tant sur le plan du développement de l'intelligence et des acquisitions cognitives que sur celui des rendements externes, notamment la réinsertion socio-économique des sortants et l'ouverture d'esprit.

Dans les Programmes de l'Enseignement du Premier degré de 1990 des écoles dites expérimentales ou bilingues, Ministère de l'Education Nationale (1990, p.42) il est stipulé que l'enseignement se :

Caractérise par l'usage de la langue maternelle comme médium et matière d'enseignement dans les trois premières années du cycle primaire. Mais à partir de la quatrième année la langue maternelle cesse d'être véhicule d'enseignement pour n'être que matière d'enseignement. La langue maternelle est remplacée dans son statut de langue d'enseignement par le français à partir de cette quatrième année. Il faut toutefois préciser que le français est introduit déjà sous forme orale au deuxième trimestre de la deuxième année. Il faut aussi noter que les disciplines comme les mathématiques, les sciences d'observation, l'étude du milieu, sont enseignées en langues maternelles pendant les trois premières années. Leurs enseignements continuent en français pendant les trois autres années.

Cette indication sur l'enseignement des langues nationales conduit l'élève à la maîtrise de sa propre langue, à stabiliser et enrichir ses acquis linguistiques, et à envisager la possibilité d'étudier l'éducation civique et morale dans une perspective de développer l'éducation à la citoyenneté dans ses pratiques quotidiennes.

1.3. La doctrine coloniale en matière d'enseignement et d'éducation, quels enjeux pour la mise en œuvre de l'éducation à la citoyenneté

De nombreuses décennies après leur accession à l'indépendance, les pays d'Afrique sont confrontés à une appropriation culturelle insuffisante de l'école et

de la forme scolaire. Non seulement la langue d'instruction est pour la plupart des pays est celle de l'ancienne puissance coloniale, mais peu de liens sont faits entre la riche tradition africaine d'éducation et de socialisation (savoirs endogènes) et l'école moderne (savoirs construits et structurés par la scolarisation). Pendant des décades, l'Afrique a connu une domination d'oppression politique et d'exploitation économique marquée par la négation de la culture nationale qui aboutit à une véritable aliénation du colonisé. Devant ce constat, on voit bien que les enjeux pour la mise en œuvre de l'éducation à la citoyenneté sont loin d'être une voie probante pour offrir aux citoyens des compétences utiles aux besoins du développement.

Nelson Mandela ne disait-il pas que : « L'éducation est l'arme la plus puissante pour changer le monde » Fontaine, A. (2018). Nelson Mandela pense que l'éducation est un moyen non violent qui peut influencer nos comportements et nos modes de vie. Cette influence revêt un caractère social pour une meilleure approche communautaire du vivre ensemble.

Qu'en est-il de l'éducation à la citoyenneté ? Elle pourrait être, elle est une arme puissante pour asseoir un monde de paix, de tolérance, de vivre ensemble paisible, de cohabitation pacifique, de respects des droits humains et rendre possiblement réalisable la relation entre l'éthique personnelle de chacun et les lois qui régissent les rapports sociaux.

L'éducation à la citoyenneté suppose une culture, une position sociale qui pousse l'individu vers une logique de développement personnel, un désir de combattre l'ignorance et d'étendre ses connaissances.

L'Afrique après la colonisation n'a presque jamais eu une école véritablement africaine, mais seulement une école en Afrique dans laquelle la culture et les valeurs africaines n'imprégnaient pas l'éducation à la citoyenneté. Chaque pays, chaque citoyen a le droit de donner un avis sur les valeurs culturelles et identitaires. Pour participer un temps soit peu à l'édifice par exemple d'une école du village et non d'une école au village, il faut penser à la conception d'un programme d'enseignement qui soit orienté vers les enjeux d'une école africaine sensible aux approches interculturelles de l'éducation et de l'éducation à la citoyenneté. Ainsi, l'enseignement sera efficace et ne séparera pas les mots des choses, ce qu'on dit de ce qu'on vit, comme cela souvent se passe dans une école placée en Afrique. L'école africaine a besoin d'être ancrée dans son contexte culturel à travers des perspectives concrètes de mise en œuvre de l'éducation à la citoyenneté, à la fois dans sa version nationale mais aussi globale (Ouellet, 2004)

2. L'éducation traditionnelle africaine : une réalité tangible de promotion de l'éducation à la citoyenneté

La famille africaine vise à former un citoyen économiquement disponible et socialement intégré. Cette famille utilise l'imitation, le conditionnement et à force de répétition, et de redondance, l'enfant reconnaît et intériorise les valeurs aussi bien morales, physiques qu'intellectuelles et les croyances de sa société.

Les comportements positifs sont encouragés et les négatifs sont sanctionnés par les sages du village les « anciens » qui sont chargés du fonctionnement des us et coutumes. L'éducation traditionnelle trouve toute son efficacité par son lien intime avec la vie, et à travers les actes sociaux (production) et les rapports sociaux (vie familiale, manifestations collectives diverses).

Ki-Zerbo (1978, p. 643) attirait l'attention des dirigeants africains et disait :

Il ne s'agit plus tellement de chanter la négritude mais d'agir. Il ne s'agit pas de se lamenter sur un paradis perdu, car il n'y a pas de paradis perdu. Il ne s'agit pas de roucouler notre peine, ni de célébrer nos valeurs passées, mais de transformer notre propre moi collectif afin d'y trouver des raisons d'espérer.

Il invitait les africains de ne pas cesser tout au long de leur vie de se battre pour être des hommes dévoués au bien commun, et de dénoncer cette école coloniale qui éloigne l'enfant africain des mœurs et coutumes locales. Il dénonçait également le fait que la langue d'enseignement (ici le français) ne permettait pas à l'enfant de s'enraciner dans son milieu socio-culturel. Au contraire, franchir la porte de l'école pour l'enfant africain, c'était franchir une frontière de savoir, savoir-faire et surtout de savoir être dans un style occidentalisé. Pour être plus proche de la culture de l'école, dans certaines familles, le français est la seule langue de communication à tel point que des enfants grandissent souvent sans véritablement maîtriser leur langue maternelle, ni les valeurs citoyennes et l'enfant est devenu ainsi un véritable émigré dans son pays

L'éducation traditionnelle est une modalité d'éducation pour la formation de l'enfant africain. Elle a l'ambition de conduire l'enfant et le guider vers une transformation, un essor de sa personnalité propre. C'est aussi une façon de transmettre aux jeunes l'expérience des aînés à travers un processus de formation marqué par une série de rites initiatiques qui accorde une place de choix à la notion de comportement social, de valeur sociale et de conduite sociale. Son caractère social tient compte de l'aptitude et du degré de compréhension, de l'intelligence et des potentialités physiques de l'enfant. Dans les sociétés traditionnelles africaines, les droits humains sont des valeurs qui reposent sur une culture du dialogue en lien avec l'organisation du cadre de vie des communautés. L'éducation à la citoyenneté implique toute la communauté et s'effectue n'importe où, tant qu'il y a possibilité de la faire. Elle repose sur l'oralité et les pratiques ancestrales qui prônent la tolérance et le pardon dans le vivre ensemble. Par cette introduction, les situations conflictuelles sont réglées par le dialogue et le respect des valeurs humaines. Les droits de l'Homme et la démocratie sont inspirés de droits humains et du respect de l'environnement. En classe, à l'école, certaines activités devraient la favoriser comme la coopération, les séances de résolution non violente des conflits etc.

2.1. Education à la citoyenneté : quels ancrages dans les programmes d'enseignement

Aujourd'hui en Afrique en général et au Niger en particulier, une résonnance inquiétante dans notre quotidien se traduit par les mots suivants : guerre, catastrophe humanitaire, terrorisme, inégalités nord-sud, famine, pauvreté, démocratie bafouée, crise de l'apprentissage etc. Doit-on pour autant se résigner à vivre dans la crainte, ou au contraire se donner les moyens de mieux comprendre le monde et ses évolutions, pour agir en citoyens, du niveau le plus local à l'échelle planétaire ?

De plus en plus des voix s'élèvent pour se donner les moyens de mieux comprendre les processus de cette résonnance inquiétante et peser à leur manière sur le cours des événements, mais aussi sur l'analyse rigoureuse de situations complexes, en constante évolution.

Un autre obstacle à franchir est celui des représentations : chacun de nous interprète ces résonnances en fonction de ses propres codes culturels et sociaux. Les situations complexes telles que vécues par les communautés obligent chacun à déplacer son regard, à comprendre l'autre, pour échanger et agir, mais aussi pour apprendre à vivre ensemble et donc partager des valeurs qui nous réunissent.

Le Niger a proclamé son indépendance le 03 Août 1960 alors que la majorité de la population ignorait et/ou méconnaissait les principes des droits et devoirs vis-à-vis de l'État, de la société et d'autrui (Rocare, 2008).

Les enseignements-apprentissages à l'école se veulent pourvoyeurs de transformations pour instaurer dans les programmes et contenus d'apprentissage des orientations pédagogiques et didactiques sur les questions de citoyenneté. Cette approche de l'éducation transformatrice implique la reconstruction de la réalité sociale à travers un dialogue significatif et l'école pourrait jouer un rôle prépondérant.

Comment l'école appréhende-t-elle la citoyenneté dans son curriculum ? Quelles perspectives d'intégration de l'éducation à la citoyenneté dans les curricula des enseignements de base au Niger ?

2.2. Un aperçu de la situation sociale, économique et politique du Niger

De l'indépendance à nos jours, soit soixante-et-un ans, le Niger connaît encore de sérieux problèmes presque à tous les niveaux de la vie publique. La population est analphabète à 80 % ce qui explique la grande pauvreté dans les milieux ruraux qui concentrent 70 % sur les 23, 31 millions que comptent le Niger. Le PIB du Niger est l'un des plus bas au Monde 12, 91 dollars US. Dans le domaine de l'éducation, Le taux brut de scolarisation primaire varie de 88% pour les garçons à 71% pour les filles et de 108% en milieu urbain à 71% en milieu rural. (Sagayar, 2011). Au plan politique social et politique, le contexte

est marqué par de nombreux problèmes tels que le détournement des deniers publics, la corruption, les attaques djihadistes sur les frontières Nord et Est du pays. Le processus démocratique est emprunt à des pratiques malsaines avec plus de cent partis politiques pour électeurs.

L'éducation à la citoyenneté peut-elle être une des réponses à la situation ? Intégrer l'éducation à la citoyenneté dans les milieux scolaires est-elle une voie probante pour amener les acteurs de l'école à prendre conscience de l'éducation à la citoyenneté comme un moyen de lutte contre la dépravation des mœurs dans la société en général et en particulier à l'école un lieu de socialisation et d'apprentissage de bonnes pratiques liées au savoir ?.

3. Les programmes d'enseignement-apprentissage, quelle place pour l'éducation à la citoyenneté ?

Dans les programmes d'enseignement-apprentissage, il y a un chapitre intitulé « éducation civique et morale » libellé comme suit (Programme rénové, p.50) :

L'éducation civique et morale intègre tous les aspects de la vie en classe, en famille, à l'école, dans la rue. Elle suppose chez le maître une attitude conforme aux idées qu'il enseigne. Celui-ci tire parti des conduites quotidiennes dans le souci d'éducation, engage à la vie coopérative, invite à pratiquer l'égalité des droits et à participer aux campagnes nationales et internationales des organismes humanitaires. Eduquer le citoyen, ce n'est ni scruter la conscience ni régenter la volonté, c'est éclairer sa liberté pour qu'elle puisse trouver elle-même ses voies. L'éducation civique et morale ne prend jamais la forme de l'endoctrinement ou l'exhortation, elle invite à la responsabilité, elle est toujours une éducation à la liberté.

L'éducation à la citoyenneté est une dimension diffuse dans le programme et ne prend en compte que l'aspect éclairage pour une prise de conscience individuelle. Ce postulat réduit bien l'espace citoyen qui couvre les droits humains, le vivre ensemble, la prise en compte d'autrui, le respect des biens publics, les libertés individuelles et collectives ; la participation au développement socioéconomique et politique du pays pour ne citer que ces aspects. (Jutras, 2010) Dans les détails le programme institue des orientations didactiques et pédagogiques synthétisées dans le tableau qui suit :

Tableau 1 : programme d'enseignement

Chapitres	Méthodologie/ Déroutement	Orientations didactiques et pédagogiques
Morale		
Les bonnes habitudes	Acquisition à travers des cours théoriques au Cours d'Initiation (CI) et au Cours préparatoire (CP)	La formation des bonnes habitudes et la prise de conscience à travers des faits authentiques et de bons exemples issus de son milieu de vie
Raffermir les bonnes habitudes et faire connaître les vertus individuelles et sociales au	Consolidation à travers des cours théoriques au Cours élémentaire	
Conduire les élèves à la compréhension et à la pratique raisonnée des principales vertus	Conduite liée à la mise en œuvre de situations déclenchantes au Cours Moyens 1 ^{ère} et 2 ^{ème} année	
Instruction civique		
Organisations locales, nationales et internationales	A travers des situations liées aux vertus sociales et à la prise de conscience des pratiques conscientes de ces vertus.	Respect de la vie et de la liberté d'autrui, justice et injustice, respect du bien public

L'analyse du contenu de ce tableau donne à voir un programme linéaire qui aligne des domaines et des orientations pédagogiques à développer sans véritablement marquer les questions centrales liées aux droits humains. Le programme ne mentionne pas comment faire de l'éducation à la citoyenneté une réalité dans les écoles ou bien comment renforcer les acquis, si l'on sait que l'éducation à la citoyenneté est globale s'adressant non seulement aux activités de classe, mais aussi à l'organisation scolaire et à l'ouverture de l'école sur le monde. Les approches pédagogiques consistent à donner des orientations sur le point de départ de la situation, son déroulement et sur la manière dont les instructions/ lois et règlements de la cité fonctionnent (Galichet, 2002).

L'éducation à la citoyenneté au Niger vit aujourd'hui trois types de scénarios : le premier, de type additif, prolonge les logiques citoyennes

actuelles post-coloniales (les programmes du colonisateur étaient centrés sur les réalités occidentales); le second, de type correctif, qui cherche à s'adapter aux exigences de la modernité (sans analyse des valeurs traditionnelles); le troisième, de type transformatif, propose un nouveau projet éducatif, social et de développement en plongeant ses racines dans les valeurs et les savoirs africains endogènes (Sall, 2020).

3.1 L'éducation à la citoyenneté : comment développer l'éducation à la citoyenneté dans les programmes d'enseignement en milieu scolaire ?

L'école est une institution didactique où les enseignants sont là pour enseigner quelque chose aux élèves, ces derniers sont là pour apprendre dans la classe. Cette dernière n'est pas seulement un lieu où l'élève prend l'information pour ensuite apprendre à la maison, mais qu'il y va pour travailler et apprendre. La situation de la classe joue un rôle essentiel dans l'apprentissage de l'élève et ses acquisitions. Puisque l'acte enseigner c'est croire à la perfectibilité de l'élève, à sa capacité d'apprendre et à ce désir de savoir qui le pousse, l'enseignant ne peut que faire travailler les élèves sur l'éducation à la citoyenneté, car on ne connaît un objet qu'en agissant sur lui et en le transformant comme support didactique (Sagayar, 2020a).

Pour accompagner les enseignants, il est important de redéfinir l'orientation des programmes scolaires pour une forme de centration sur l'éducation à la citoyenneté.

Les programmes d'enseignement véhiculent des valeurs et offrent aux élèves des occasions probantes pour apprendre et pour réinvestir durablement dans leur vie quotidienne dans les droits humains, la démocratie, la paix, l'éthique et la déontologie. Ainsi, les chapitres suivants pourraient être élaborés en insistant sur leur contenu et la prise en compte des réalités du Niger dans sa grandeur et son immensité sociale et culturelle :

- les droits humains et à la paix (montée de l'islamisme, attaques djihadistes),
- la démocratie (élections contestées et irrégulières)
- l'éthique et à la déontologie (l'application des règles d'éthique et déontologiques dans la vie quotidienne, ses apprentissages et sa fonction).

Les questions de paix et de sécurité au Niger sont apparues suite à des tensions sociales et ethniques liées aux problèmes d'égalité, de distribution des biens et ressources, d'éducation et de cohabitation et donc du vivre ensemble. L'école est un lieu de socialisation par excellence, où on peut élaborer des modules de formation dans les différentes langues nationales sur les droits humains. Les modules pourraient être focalisés sur des thématiques spécifiques liées aux droits humains en général, la paix, l'éthique et la déontologie en particulier. (Sall ; Ibid. 2020).

3.2. Les modules et leurs contenus

Les tableaux qui suivent décrivent les modules qui pourraient être développés dans un programme d'enseignement-apprentissage sur la citoyenneté.

Tableau 2 : Module sur les droits humains

Module sur les droits humains				
Composantes	Compétences visées	Thèmes à traiter	Objectifs d'apprentissage	Contenus d'apprentissage
Les droits humains	S'investir pour la promotion et la protection des droits humains	Le concept des droits humains et ses caractéristiques	Définir le concept des droits humains S'approprier le concept de droits humains et ses divers démembrements	Origines des Droits Humains. Caractéristiques des droits humains Instruments juridiques de droits humains Mécanismes de promotion et de protection des droits humains Droit international humanitaire (DIH) Approche genre

Le tableau présente le contenu des modules et concentre les apprentissages sur les droits humains en général et leurs caractéristiques en particulier. Les élèves sont édifiés sur les instruments juridiques de droits humains.

Tableau 3 : Module sur la démocratie

Module sur la démocratie				
Composantes	Compétences visées	Thèmes à traiter	Objectifs d'apprentissage	Contenus d'apprentissage
La démocratie	promouvoir les valeurs et les principes d'une Société démocratique	L'état de droit et la démocratie et ses caractéristiques	appréhender les concepts de la démocratie S'approprier les caractéristiques de la démocratie	Notion de démocratie Caractéristiques de la démocratie Etat de droit et la souveraineté nationale Institutions de la république Gouvernance Gouvernance démocratique Elections Décentralisation et la gouvernance locale Droits et devoirs des citoyens face à l'administration et aux collectivités Morale et le civisme

La démocratie est un apprentissage qui s'inscrit dans un processus plus large embrassant à la fois son ancrage dans la vie du citoyen et de son pays, mais aussi et surtout, elle est la référence sur les droits et devoirs des citoyens et la gouvernance, deux domaines qui rencontrent d'énormes problèmes en Afrique en général et au Niger en particulier.

Tableau 4 : module sur la paix

Module sur la paix				
Composantes	Compétences visées	Thèmes à traiter	Objectifs d'apprentissage	Contenus d'apprentissage
Paix	Définir le concept de paix et de cohésion sociale et ses facteurs de cohésion sociale	La paix et ses facteurs de cohésion sociale	Définir la paix et ses caractéristiques liées à la cohésion sociale	Paix Facteurs de cohésion sociale Agir pour la paix et la cohésion sociale Mécanismes de prévention, de surveillance et de maintien de la paix

La paix est un paradigme tant usité par de nombreux pays. Sans elle, rien de probants ne peut être envisagé et les espaces d'apprentissage sont souvent victimes de destruction et de vandalisme.

Tableau 5 : module sur l'éthique et la déontologie

Module sur l'éthique et la déontologie				
Composante	Compétences visées	Thèmes à traiter	Objectifs d'apprentissage	Contenus d'apprentissage
Ethique et déontologie	Intégrer les dimensions éthique et déontologie dans la vie quotidienne et ses rapports aux autres	L'éthique, en tant que science de la morale La déontologie en tant qu'ensemble de règles	Définir les concepts d'éthique et de déontologie et leurs caractéristiques	Histoire de l'éthique et de la déontologie Grands repères qui fondent l'éthique et la déontologie dans l'enseignement au niveau international Ressources éthiques et déontologiques dans la vie en communauté

Les questions d'éthique et de déontologie sont à l'ordre du jour dans la vie communautaire à la vue surtout de la montée fulgurante de la corruption et nous avons besoin de modifier de façon minimale nos pratiques, nos rapports à l'autre pour que nos visées sociales prennent davantage forme.

Conclusion

L'éducation à la citoyenneté a été abordée dans cet article sous la double dimension sociale et pédagogique. Mais l'accent a surtout été mis sur les approches pédagogiques pour donner à voir la place et le rôle de l'éducation à la citoyenneté dans les situations d'enseignement apprentissage à l'école. Nous avons étudié la problématique de l'éducation à la citoyenneté dans une perspective historique et les approches pédagogiques liées à la citoyenneté dans les programmes d'enseignement en milieu scolaire

L'éducation à la citoyenneté a raté son ancrage social durant la période coloniale, parce que les pays africains n'ont pas su l'aligner aux pratiques quotidiennes de la vie courante. L'éducation traditionnelle au lieu d'être une référence dans la cadre de la promotion de l'éducation à la citoyenneté, n'a pas été prise en compte dans les relations du colonisateur et du colonisé. Les approches pédagogiques utilisées dans les classes portent plutôt sur la morale et le civisme qui ne sont des éléments constitutifs de l'éducation à la citoyenneté. L'accompagnement et la formation des enseignants se sont avérés être deux actions à mettre en place pour promouvoir l'éducation à la citoyenneté. Pour cela, il est indispensable de créer une dynamique d'ensemble pour la promotion de l'éducation à la citoyenneté en élaborant des modules sur les droits humains, la démocratie, la paix, l'éthique et la déontologie basés sur les compétences à développer.

Bibliographie

- AKKARI, Abdeldjalil et KATHRINE Maleq, 2020a ; Global Citizenship Education: Recognizing Diversity in a Global World. In Global Citizenship Education: Critical and International Perspectives. Editors Akkari, A et Maleq, K.
- CAILLE. Frédéric & al, 2019, L'éducation en Afrique. Editions Science et Bien Commun
- FONTAINE, Audray, 2018, L'éducation est l'arme la plus puissante pour changer le monde. (N. Mandela) La psychiatrie de demain s'écrit-elle dans les livres des apprenants d'aujourd'hui. French Journal of Psychiatry, 1, S51
- GALICHET, François, 2002, La citoyenneté comme pédagogie : réflexions sur l'éducation à la citoyenneté. Revue des sciences de l'éducation, 28(1), 105-124.
- JUTRAS France, 2010, L'éducation à la citoyenneté: enjeux socioéducatifs et pédagogiques. PUQ.
- KI-ZERBO, Joseph, 1978, Histoire de l'Afrique noire, Paris, Editions Hatier.
- MALLAM Garba M & SEYDOU Hanafiou H, 2010, Les langues de scolarisation dans l'enseignement fondamental en Afrique subsaharienne francophone : cas du Niger. Rapport d'étude pays.
- Ministère de l'Éducation Nationale, Programmes de l'Enseignement du Premier degré, 1990, p.42, Editions MEDIS Niamey.
- Ministère de l'Enseignement Primaire, de l'Alphabétisation, de la Promotion des Langues Nationales et de l'Éducation civique, Programmes de l'Enseignement du Premier degré rénové, 2019.
- MOHAMED SAGAYAR, Moussa, 2011, Action du professeur et pratiques de formation : analyses en classes de cours préparatoires et dans une cellule d'animation pédagogique, dans le contexte du Niger. Thèse en Sciences de l'Éducation, Université Rennes 2, Rennes, France.
- MOHAMED SAGAYAR, Moussa; 2020a; Citizenship Education in Niger: Challenges and Perspectives. In Global Citizenship Education: Critical and International Perspectives. Editors Akkari, A et Maleq, K.
- OUELLET, Fernand, 2004, Quelle formation pour l'éducation à la citoyenneté? Presses Université Laval.
- ROCARE, 2008, Intégration de l'éducation à la citoyenneté dans les curricula des enseignements de base et moyen : Quelles Perspectives ». Programme de subventions rocare pour la recherche en éducation. Edition 2008.
- SALL Alioune, 2020, Regards sur l'éducation en Afrique subsaharienne à l'horizon 2040, Revue internationale d'éducation de Sèvres, (83), 153-165